

## Avis et Tarifs

**Janvier 2020**

### ASSURANCES

Dre Ducasse pratique en cabinet privé. Les traitements et les services fournis ne sont donc pas couverts par le Régime d'Assurance-Maladie du Québec (RAMQ). Tous les frais, incluant les honoraires, les produits et le matériel médical utilisé sont aux frais du patient et doivent être réglés directement à Dre Ducasse soit en argent comptant ou par carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express) à la suite de chaque rencontre. Les cartes débits et les chèques ne sont pas acceptés. Certains traitements et produits (cortisone, viscosupplémentation, échographie, etc) peuvent être couverts par vos assurances personnelles. Une facture sera fournie avec les informations détaillées dont le numéro d'identification de produit (DIN) des produits utilisés.

### CARTE D'ASSURANCE-MALADIE

La carte d'assurance-maladie (RAMQ) est utilisée pour ouvrir votre dossier à notre clinique. Cette information sera utilisée pour permettre le transfert d'informations médicales dans le système de santé publique et/ou en vue de consultations avec d'autres spécialistes. Le numéro de carte d'assurance-maladie sert à des fins d'identification seulement. Dre Ducasse ne perçoit aucun honoraire par la carte d'assurance-maladie. Votre carte nous permet de bien vous identifier et ainsi d'éviter la confusion entre le dossier de deux patients ayant le même nom.

### FRAIS

Les traitements et les frais des services offerts par Dre Ducasse sont disponibles sur le site internet au [www.dreducasse.com](http://www.dreducasse.com). Lors de sa visite, le patient doit lire, comprendre et signer le document décrivant les soins et tarifs offerts à notre bureau. Pour toutes questions ou renseignements, veuillez communiquer avec nous.

### CONSETEMENTS SPÉCIFIQUES

Dans certains cas, les traitements peuvent occasionner des effets secondaires ou être contre-indiqués. Chaque patient reçoit un document d'informations préparé par Dre Ducasse avant chaque traitement. Le patient devra signer ce document de consentement après l'avoir lu et l'avoir compris.

### COMMUNICATION

Toute communication avec les patients peut être faite par courriel. Si vous avez une hésitation quant à la sécurité de ce moyen utilisé et préférez le fax ou la poste, simplement nous le mentionner lors de la création de votre dossier médical. Notez que les résultats d'examen médicaux ne sont fournis que par fax ou téléphone ou durant les visites de suivi en clinique.

### INFOLETTRES

Dre Ducasse peut procéder à l'envoi de 4 infolettres maximum par année afin de vous donner les informations suivantes: développements et recherche sur la médecine régénérative (réparatrice), modification des horaires ou nouveaux services offerts à la clinique, etc. Selon la loi canadienne anti-pourriels, Dre Ducasse doit obtenir votre consentement avant d'envoyer des messages électroniques commerciaux (MEC).

S.V.P., cochez la case appropriée :

- Je désire recevoir les 4 infolettres de Dre Ducasse  
 Je ne désire pas recevoir les 4 infolettres de Dre Ducasse

Date : \_\_\_\_\_ (jour/mois/année)

Patient : \_\_\_\_\_

Témoins : \_\_\_\_\_